

Montréal, le 18 novembre 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les intervenants

**Objet : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions
des services de transport pour l'année 2015
Dossier de la Régie : R-3903-2014**

Tel que prévu à la décision D-2014-162, l'audience dans le dossier cité en objet se tiendra **de 9 h à 15 h, à compter du 24 novembre 2014, dans la salle Krieghoff** des bureaux de la Régie à Montréal.

À ces fins, nous vous transmettons, avec la présente, le calendrier de l'audience, préparé à la lumière des informations transmises par les participants.

La Régie aura pris connaissance de la preuve écrite de tous les participants. Elle les invite à concentrer leur présentation orale sur les points importants et les conclusions recherchées.

La Régie rappelle également qu'elle s'attend à ce que les participants fassent preuve de flexibilité pour tenir compte des imprévus qui peuvent survenir dans le cadre de cette audience.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml